

Titre :

OMC, coton et équité : analyse de divers scénarios de conclusion du Cycle de Doha

Siaka KONÉ

Montpellier SupAgro, INRA, UMR MOISA. 2 Place Viala, 34060 Montpellier Cedex 2
(France).

E-mail : kones@supagro.inra.fr / ksiakawole@yahoo.fr

Tel : (+33) 646 187 398 / (+225) 306 411 44

Michel Fok AC.

CIRAD, UPR 102 Systèmes de cultures annuels. Avenue Agropolis, TA B-102/02. F-34398
Montpellier Cedex 5 (France).

E-mail : michel.fok@cirad.fr

Tel : (+33) 467 615 606

Sibiri Jean ZOUNDI

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Email : sibirije.zoundi@oecd.org

Tel : (+33) 145 241 982

Vincent REQUILLART

Université de Toulouse (INRA, IDEI) Manufacture des Tabacs. Aile Jean-Jacques Laffont 21
Allée de Brienne 31 000 Toulouse, France

Email : vincent.Requillart@toulouse.inra.fr

Tel : (+33) 561 128 607



4^{èmes} journées de recherches en sciences sociales

INRA SFER CIRAD

à AgroCampus-Ouest (Rennes), les 9 et 10 décembre 2010

I. Résumé

Le Cycle de Doha, lancé en 2001, achoppe sur le volet agricole, en particulier sur le dossier coton. Cette communication vise à aider à évoluer vers le consensus recherché. À cette fin, nous avons analysé les impacts des scénarios proposés et d'un scénario nouveau qui tient compte du traitement différencié en faveur des pays en développement. Face au scénario 1 de statu quo de l'Accord de l'Uruguay Round, les scénarios actuels sont ceux de Falconner 2008, du C4, de l'Union Européenne et des États-Unis. Nous proposons un scénario original (scénario 6) qui intègre l'amélioration de l'accès du coton des pays africains au marché chinois et autorise un soutien domestique renforcé dans les pays cotonniers d'Afrique. Ce scénario est aussi original par l'affectation des économies réalisées par les pays développés, dans la réduction de leurs soutiens domestiques, pour constituer un fonds de solidarité internationale de soutien à la filière coton des pays en développement. Enfin, nous avons, le scénario 7 peu probable de libéralisation totale des échanges. Nous avons utilisé le modèle ATPSM (Agricultural Trade Policy Simulation Model) pour mesurer les impacts des sept scénarios et utilisé l'approche d'Adams pour mesurer l'équité. Nos résultats ont montré que le scénario nouveau augmente le prix aux producteurs de coton de 10,8%, mieux que les propositions du C4 (9,0%) et des USA (6,1%). Le scénario nouveau d'accords augmente le prix mondial (8,1%), le prix aux consommateurs (7,4%) et le volume des exportations (2,3%), certes à un degré moindre que celle du C4 mais davantage que la proposition américaine. Au regard du critère d'équité, il est aussi favorable que les autres scénarios en comparaison du statu quo de l'Uruguay Round. Le scénario nouveau présente les éléments favorables à un compromis pour conclure le Cycle de Doha, avec des effets bénéfiques pour les pays en développement et l'introduction d'un mécanisme nouveau de solidarité internationale.

Mots-clés : Accord agricole, Coton, Cycle de Doha, Équité, OMC

Index JEL: Q17 - Agriculture in International Trade, Q18 - Agricultural Policy; Food Policy, F13 - Trade Policy; International Trade Organizations

II. Introduction

Lancé en 2001, le Cycle de Doha pour le développement de l'OMC n'a pas encore abouti. Il achoppe en particulier sur le volet agricole au sein duquel le dossier coton a pris une importance particulière. Par sa plainte en 2002, le Brésil, a fait condamner les subventions américaines sur le coton. L'Organe de Règlement des Différends (ORD) de l'OMC a, le 31 Août 2009, condamné les USA à verser au Brésil 800 millions de dollars US au titre de la réparation des préjudices subis pour l'année 2009, mais le Brésil vient d'accepter de suspendre ses mesures de rétorsion à la suite d'un accord bilatéral avec les États-Unis, ce dernier pays pouvant appliquer l'actuel Farm Bill jusqu'à son terme en 2012.

De leur côté, quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali et Tchad) ou le groupe du C4, a introduit l'initiative sectorielle sur le coton lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Cancun en septembre 2003, pour exiger la suppression totale des subventions sur le coton. Cette initiative a été à l'origine de la création, le 19 septembre 2004, du sous-comité du coton au sein de l'OMC et de l'engagement de cette organisation, lors de la conférence ministérielle à Hong Kong en 2005, à traiter le coton de manière ambitieuse, rapide et spécifique dans le cadre des négociations sur l'agriculture reposant sur trois piliers (accès aux marchés, soutien interne et concurrence à l'exportation). Pour autant, à ce jour, cet engagement est resté lettres mortes.

Les difficultés pour conclure le Cycle de Doha témoignent d'un changement d'attitude des pays émergents et des pays en développement pour prendre une part plus active dans les négociations afin de mieux préserver leurs intérêts, à l'opposé de leur passivité lors du Cycle de l'Uruguay. Les impacts du Cycle de l'Uruguay, quoique évalués de manière controversée, peuvent expliquer le changement d'attitude. Des auteurs ont montré que les accords de l'Uruguay Round ont profité aux pays développés aux dépens des pays en développement en créant des déséquilibres entre eux. Ainsi, Nguyen et al. (1992) ont montré que les gains de la libéralisation pour certaines nations sont faibles voire négatifs dans un contexte de concurrence imparfaite. Les travaux de Fontagne et Peridy (1995) ont montré que les accords de l'Uruguay Round entraîneraient des pertes pour l'Afrique du Nord dans le secteur des produits manufacturés. Selon Harrison, et al (1997), l'accord agricole de l'Uruguay round, pourrait conduire à une perte de bien-être de certains pays en développement. Les accords de l'Uruguay Round ont été signés avec la promesse non tenue d'une aide financière de la part des pays développés aux pays en développement. *« Tout en ne recevant qu'une faible part des profits de l'Uruguay Round, les pays en développement ont accepté une large gamme d'obligations et de responsabilités. En échange, on avait promis aux plus pauvres une aide*

financière... Toutes ces promesses des pays développés avaient un point commun : elles n'étaient pas contraignantes » (Stiglitz et Charlton, 2005a). Une autre étude de Stiglitz et Charlton (2005b) affirme qu'« à Doha, les nations du monde s'étaient entendues sur un nouveau cycle de négociations devant permettre de redresser certains déséquilibres, l'impression générale étant que les cycles de négociations précédents avaient bénéficié aux nations les plus riches, aux dépens des plus pauvres ». Les accords de l'Uruguay Round étaient inéquitables pour les pays en développement, car étaient plus bénéfiques pour les pays développés et imposaient des engagements contraignants aux pays en développement. Pour palier ces déséquilibres de l'accord de l'Uruguay Round, Kym Anderson et Will Martin (2005) montrent que la libéralisation totale des échanges pourraient générer des gains annuels de 300 milliards de dollars US par an, avec une part importante des gains en faveur des pays en développement (Afrique Subsaharienne et en Asie du Sud). D'autres auteurs (Bouët, et al., 2007, Philippidis et Renwick, 2007) vont dans le même sens en indiquant que la libéralisation totale entraînera l'amélioration du bien-être des pays en développement, alors que Acharya et Solomon (2008) ont montré que les pauvres en Asie du Sud n'en profiteront pas.

Depuis l'engagement de l'OMC à traiter de manière spécifique et ambitieuse le coton, plusieurs propositions d'accords agricoles ont été avancées par les pays membres de l'OMC mais les divergences entre pays demeurent. Nous avons identifié quatre propositions dont celles a) du texte de négociateur de l'OMC, Falconner, soumis en décembre 2008, b) du groupe C4, c) de l'Union Européenne et d) des États-Unis. À titre de référence, il faut considérer le scénario du statu quo (poursuite des mesures depuis de l'accord de l'Uruguay round) et le scénario de libéralisation totale des échanges, même s'il est peu probable et qu'il va au-delà des objectifs du Cycle de Doha.

Le blocage actuel des négociations témoigne de la pertinence à proposer des scénarios nouveaux qui prennent davantage en compte les intérêts des pays en développement, en intégrant notamment le principe du traitement spécial et différencié. Le principe du traitement spécial différencié offre des ouvertures pouvant mieux répondre aux problèmes particuliers d'un grand nombre de pays en développement (Fok, 2002). L'objectif de cette communication est de proposer un scénario original d'accords agricoles qui soit plus équitable en vue de redresser les déséquilibres des cycles de négociations précédents et de comparer ses impacts avec les scénarios actuellement en présence afin de montrer qu'il peut constituer un compromis pour clore les négociations actuelles sur le volet agricole.

La comparaison est faite suivant les critères classiques de variation des prix, des volumes et du bien-être, mais aussi suivant un critère supplémentaire d'équité.

Nous avons organisé notre travail en quatre sections. La première section traite de la méthodologie et des données d'analyse. La seconde section présente les résultats des différents scénarios d'accord agricole. Ces résultats sont discutés dans la troisième section. Enfin, la quatrième section conclut.

III. Méthodologie et données

Cette section présente le modèle utilisé pour évaluer les impacts économiques, la mesure de l'équité et enfin, les modalités des sept scénarios de simulation des propositions d'accords agricoles dans le cadre du Cycle de Doha.

3.1. Modèle ATPSM et données d'analyse

Nous avons mesuré les impacts économiques des sept scénarios de simulation des accords agricoles dans le cadre du Cycle de Doha avec le modèle ATPSM (Agricultural Trade Simulation Model). Le modèle ATPSM a été élaboré conjointement par la FAO et la CNUCED. C'est un modèle d'équilibre partiel, comparatif, statique, multi-produits (35 y compris le coton), multi-région (161 pays). Le modèle ATPSM a été conçu pour mesurer l'impact de la réduction des mesures distorsives relatives aux trois piliers (accès aux marchés, concurrence aux exportations et soutiens domestiques) des négociations agricoles à l'OMC.

Nous avons étendu le champ d'application du modèle ATPSM en considérant le cas d'une augmentation des soutiens distorsifs par les pays en développement (scénario 6) dans le cadre du traitement spécial différencié admis à l'OMC. Le modèle ATPSM est initialement conçu pour mesurer les impacts de la réduction des soutiens distorsifs.

Toutes les politiques commerciales (taxes, subventions aux exportations et soutiens domestiques) sont définies en équivalent ad valorem. Nous avons mis à jour la base de données (tarifs, quota et montant des soutiens) grâce aux notifications disponibles sur le site de l'OMC. Pour plus d'informations (structures des équations, limites, etc.) sur le modèle ATPSM, il faut lire les travaux de Peters et Vanzetti (2004).

3.2. Mesure de l'équité

La mesure de la « *fonction d'effort* » de réduction des soutiens distorsifs par les États membres de l'OMC est l'une des originalités de notre analyse. À notre connaissance, cette démarche n'a pas encore été prise en compte dans les travaux jusque-là réalisés. Nous nous inspirons des travaux de Akerlof et Yellen (1990) qui ont mesuré la fonction d'effort des

salariés dans leurs travaux et Adams (1963). Selon Adams (1963), « *il y a iniquité pour une personne, chaque fois que le ratio de ses rétributions (output) et ses contributions (input) comparé avec ce qu'il perçoit du ratio des rétributions (output) et des contributions (input) des autres sont inégaux. Dès lors que deux individus échangent quelque chose, il est possible que l'un d'eux estime que l'échange est inéquitable* ». Soit deux personnes a et b en échange, et $R_a = \frac{E_a}{O_a}$ et $R_b = \frac{E_b}{O_b}$ les ratios respectifs de leurs contributions et rétributions.

« *La fonction d'effort* » (E) relie le niveau de soutien réel à réduire (SA) au niveau de soutien autorisé (SA* « *de minimis* ») : $E \cdot SA = SA^*$.

Deux cas peuvent se présenter : si le soutien réel est supérieur au soutien autorisé, les États membres de l'OMC devront faire des efforts pour les ramener au moins au niveau autorisé (SA*), par contre, si le soutien réel est inférieur ou égal au soutien autorisé, les États membres auront donc fait les efforts maximaux de réduction des soutiens prohibés et la fonction d'effort prendra la valeur 1. La « *fonction d'effort* » de réduction des soutiens distorsifs est :

$$\text{Effort de réduction} \begin{cases} E = \min\left(\frac{SA^*}{SA}, 1\right) & \forall SA \neq 0 \\ E = 1 & \text{si } SA = 0 \end{cases}$$

Soit deux pays i et j membres de l'OMC, nous avons comparé les ratios $R_i = \frac{E_i}{\text{Gains}_i}$ et

$R_j = \frac{E_j}{\text{Gains}_j}$ pour chaque scénario de simulation pour identifier le scénario de simulation le

plus équitable pour l'ensemble des membres de l'OMC. Le scénario le plus équitable est celui qui admet la plus faible variabilité des ratios d'équité. Cette variabilité des ratios est mesurée par l'écart type des ratios d'équité entre les pays de l'OMC.

D'autres auteurs ont évoqué, la question de l'équité dans leurs analyses sans en proposer une mesure. Ils se sont limités à donner une définition d'un accord équitable. Pour Gouin (2007), une position de négociation équitable, suppose qu'on doit « *accepter d'emblée l'idée que certains choix de société peuvent être faits en regard de l'agriculture dans certains pays et que, même si ces choix ne nous paraissent pas justifiés scientifiquement, économiquement ou politiquement, ils sont légitimes, tant qu'ils ne sont pas imposés aux partenaires commerciaux* ». Stiglitz et Charlton (2005b) pensent que « *tout accord qui pénaliserait plus*

les pays en développement ou qui bénéficierait plus aux pays développés, mesuré par les gains nets en pourcentage du PIB, devrait être considéré comme inéquitable ».

3.3. Modalités des scénarios de simulation des négociations du Cycle de Doha

Les sept (07) scénarios de simulation correspondent, à l'accord agricole de l'Uruguay Round (AUR¹), au texte de Falconner de décembre 2008 (voir document TN/AG/W/4/Rev.4), à la proposition du C4 (groupe de quatre pays africains : le Benin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad) (voir document TN/AG/SCC/GEN/4), à la proposition de l'Union Européenne, à la proposition des États-Unis, à la proposition d'accords agricoles alternatifs et, enfin, à une proposition de libéralisation totale. Chacune de ces propositions porte sur les trois piliers des négociations agricoles à l'OMC : l'accès aux marchés, la concurrence aux exportations et les soutiens domestiques.

Accès aux marchés. L'accord de l'Uruguay round propose une réduction de 36% (PD), 24% (PED) et 0% (PMA). Le texte de Falconner 2008 propose une formule de réduction étagée des tarifs : pour les PD, quand le tarif est inférieur à 20% on le réduit de 50%, s'il est compris entre 20 et 50% on le réduit de 57%, s'il est compris entre 50 et 75% on le réduit de 64% et s'il est supérieur à 75% on le réduit de 70%. Pour les PED, quand le tarif est inférieur à 30% on le réduit de 34%, s'il est compris entre 30 et 80% on le réduit de 38%, s'il est compris entre 80 et 130% on le réduit de 43% et s'il est supérieur à 130% on le réduit de 47%. Le C4 propose de réduire les tarifs sur le coton en provenance des PMA de 100% (PED et PD), et de 0% (PMA). L'Union Européenne propose de les réduire de 36% (PD et PED), et de 0% (PMA). Les USA proposent de les réduire de 75% (PD et PED), et de 0% (PMA). La proposition d'accords agricoles alternatifs suggère de les réduire de 100% (PD), de 80% (PED), de 85% (Chine) et 0% (PMA) pour le coton en provenance des PMA et des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Enfin, le scénario de libéralisation totale consiste à supprimer toutes les taxes pour tous les pays.

Concurrence aux exportations. L'accord de l'Uruguay round propose de réduire les subventions aux exportations de 36% (PD), de 24% (PED) et de 0% (PMA). L'Union Européenne propose de les réduire de 45% (PD), de 30% (PED), et 0% (PMA). Le texte de Falconner 2008, le C4, les USA et la proposition d'accords agricoles alternatifs suggère de réduire les subventions aux exportations de 100% (PD et PED) et de 0% (PMA). Enfin, la

¹ http://www.wto.org/french/docs_f/legal_f/14-ag.pdf

libéralisation totale consiste à supprimer toutes les subventions aux exportations pour tous les pays.

Soutiens domestiques. L'accord de l'Uruguay round propose une réduction de 20% (PD), 14% (PED) et 0% (PMA). Le texte de Falconner 2008 propose une formule de réduction étagée des tarifs : pour les PD, quand la mesure globale de soutien (MGS) est inférieure à 15 milliards de dollars US, on réduit la MGS de 45%, si la MGS est comprise entre 15 et 40 milliards de dollars US, on la réduit de 60%, si la MGS est supérieure à 40 milliards de dollars US, on la réduit de 70%. Pour les PED, on réduit la MGS de 30% et de 0% pour les PMA. Le C4 propose également une formule de réduction étagée des tarifs : pour les PD, quand la mesure globale de soutien (MGS) est inférieure à 15 milliards de dollars US, on réduit la MGS de 86%, si la MGS est comprise entre 15 et 40 milliards de dollars US, on la réduit de 83%, si la MGS est supérieure à 40 milliards de dollars US on la réduit de 85%. Pour les PED, on réduit la MGS de 30% et de 0% pour les PMA. L'Union Européenne propose de réduire la MGS de 65% (PD), de 43% (PED), et de 0% (PMA). Les USA proposent de réduire la MGS de 60% (PD), de 30% (PED), et de 0% (PMA). La proposition d'accords agricoles alternatifs consiste à réduire la MGS de 73% (PD), de 30% (PED), de 0% (PMA) et d'augmenter le niveau de minimis à 50% de la valeur de la production des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La proposition d'accords agricoles alternatifs est plus proche de celle des USA avec l'originalité du relèvement du niveau de minimis. Enfin, la libéralisation totale correspond à supprimer tous les soutiens internes pour tous les pays.

IV. Résultats

Cette section présente les impacts des sept (07) scénarios de simulation d'accords agricoles dans le cadre du cycle de Doha en termes de variation des prix, des volumes, des dépenses publiques, du bien-être et d'équité.

4.1. Impact sur les prix

Le tableau 1 montre l'impact des sept scénarios d'accords agricoles sur les prix du marché mondial, les prix aux consommateurs et les prix aux producteurs de coton mesuré en pourcentage de variation par rapport aux niveaux de la période de base.

Le scénario de libéralisation totale, qui va au delà des objectifs du cycle de négociation de Doha, a augmenté le prix mondial du coton de 12,3%, suivit de la proposition du C4 qui a augmenté le prix mondial du coton de 11,1% et du scénario d'accords agricoles alternatifs qui a augmenté le prix mondial du coton de 8,1% (tableau 1). Le scénario d'accords agricoles

alternatifs augmente le prix mondial du coton au-delà de l'impact moyen de 7,1% des sept scénarios d'accords agricoles. Les propositions des accords agricoles dans les négociations récentes à l'OMC améliorent plus le prix mondial du coton par rapport à l'accord de l'Uruguay Round actuellement en vigueur. Le prix mondial du coton a augmenté quelque soit le scénario de simulation. Le prix moyen mondial du coton a varié de 2 à 12,3% respectivement pour l'accord de l'Uruguay Round et le scénario de libéralisation totale.

Le scénario d'accords agricoles alternatifs a amélioré de 10,8% le prix aux producteurs de coton mieux que tous les autres scénarios (tableau 1). Tous les scénarios d'accords agricoles ont amélioré le prix aux producteurs par rapport au scénario de l'accord de l'Uruguay round. Le prix aux producteurs varie de 1,7 à 10,8%, respectivement pour l'accord agricole de l'Uruguay Round (AUR) et la proposition d'accords agricoles alternatifs. Contre une augmentation moyenne de 6,4%, à contrario, quelque soit le scénario retenu, le prix aux producteurs de coton des États-Unis et de l'Union Européenne baisse.

Tableau 1 : impacts des sept scénarios d'accords agricoles sur les prix en pourcentage de variation par rapport aux niveaux de la période de base

Scénarios	Prix Mondial	Prix aux Producteurs	Prix aux consommateurs
AUR	2,0	1,7	1,9
Falconner 2008	5,1	4,5	4,9
Falco_C4	11,1	9,0	9,2
UE	4,0	3,3	3,9
EU	7,1	6,1	6,5
Prop_Alter.	8,1	10,8	7,4
Lib_tot.	12,3	9,5	9,5

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, WLD : monde, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.

Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

La proposition d'accords agricoles alternatifs a augmenté le prix aux consommateurs de 7,4% et se situe entre les propositions des États-Unis et du C4 (tableau 1). Quelque soit le scénario de simulation des accords agricoles, le prix moyen aux consommateurs de coton a augmenté. Le prix moyen aux consommateurs de coton a augmenté de 1,9 à 9,5% respectivement pour l'accord de l'Uruguay Round et la simulation de libéralisation totale. Le prix aux consommateurs de coton varie en moyenne, de 6,2% pour l'ensemble des sept scénarios de simulation.

4.2. Impact sur les dépenses, les recettes publiques et la balance commerciale

Impacts sur les dépenses publiques

La proposition d'accords agricoles alternatifs, à l'instar des autres scénarios d'accords agricoles, diminue les dépenses de soutiens internes pour tous les groupes de pays à l'exception des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et en particulier des quatre pays du C4. La proposition d'accords agricoles alternatifs accorde un niveau de soutien interne plus élevé pour les pays développés, les pays en développement et pays les moins avancés, que la proposition du C4 et moins que les propositions des États-Unis, de l'Union Européenne et du texte de Falconner 2008. Dans la situation initiale (sans aucune réduction des soutiens), 85,1% des soutiens domestiques mondiaux ont été accordés par les pays développés contre 14,9% par les pays en développement et 0% par les pays les moins avancés (tableau 2). Hormis les propositions du C4 et la proposition d'accords agricoles alternatifs la part des dépenses des pays développés dans les soutiens mondiaux varie de 84,0 à 75,0%. Avec la proposition du C4 les parts des PD, PED et PMA dans les soutiens domestiques sont respectivement de 42,0%, 58,0% et 0%. Pour la proposition d'accords agricoles alternatifs, ces parts sont, pour les PD, PED et PMA, respectivement de 42,8%, 29,4% et 27,9%. Le scénario de libéralisation totale réduit les dépenses de soutien à zéro quelque soit le groupe de pays.

La proposition d'accords agricoles alternatifs a augmenté les soutiens internes des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) de 0 dollars à 829,09 millions de dollars, et a réduit les soutiens internes des pays développés de 3 710,85 à 966,91 millions de dollars (tableau 2). La proposition d'accords agricoles alternatifs a induit un coût additionnel de 829,09 millions de dollars pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre d'une part, et induit un gain additionnel de 2 743,94 millions de dollars à l'échelle mondiale.

Tableau 2 : Impact des sept scénarios d'accords agricoles sur les dépenses en soutien domestiques en million de dollars US

Scénarios	Groupe de pays					
	AOC	C4	DVD	DVG	LDC	WLD
Initial	0	0	3 710,85	647,96	0	4 358,82
AUR	0	0	2 931,71	560,73	0	3 492,44
Falconner 2008	0	0	1 990,17	653,06	0	2 643,23
Falco_C4	0	0	508,83	691,03	0	1 199,86
UE	0	0	1 214,07	376,65	0	1 590,72
EU	0	0	1 446,43	463,79	0	1 910,22
Prop_Alter.	829,09	402,72	966,91	663,61	629,41	2 259,93

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, WLD : monde, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.
Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

Impacts sur les recettes publiques

Les impacts des sept scénarios d'accords agricoles sur les recettes publiques mondiales varient de 1 000 à 4 249 millions de dollars US (tableau 3) par rapport à la période de référence. La proposition d'accords agricoles alternatifs induit la plus grande perte au niveau des recettes publiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et des pays les moins avancés comparativement aux autres scénarios d'accords agricoles. Par contre, elle induit de fortes recettes publiques au niveau des pays développés après la proposition du C4 et de libéralisation totale. Les recettes publiques des pays développés ont augmenté quelque soit le scénario avec une augmentation maximale des recettes publiques de 3 955,59 millions de dollars pour le scénario de libéralisation totale, et minimale de 871,11 pour l'accord agricole de l'Uruguay round. Les recettes publiques des pays les moins avancés ont augmenté pour les sept scénarios, sauf dans les scénarios de libéralisation et de proposition d'accords agricoles alternatifs. Les recettes publiques des pays en développement ont augmenté dans tous les scénarios, sauf pour la proposition du C4 et la proposition d'accords agricoles alternatifs. Quelque soit le scénario d'accords agricoles, les recettes des pays développés augmentent de 871,11 à 3 955,59 millions de dollars US. Par contre, les recettes publiques des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre baissent.

Tableau 3 : Impact des sept scénarios d'accords agricoles sur les recettes publiques en millions de dollars US

Scénarios	Groupe de pays					
	AOC	C4	DVD	DVG	LDC	WLD
AUR	-0,09	-0,02	871,11	128,79	0,29	1 000,19
Falconner 2008	-0,24	-0,05	1 968,87	130,05	1,76	2 100,67
Falco_C4	-6,07	-0,06	3 446,76	-335,64	4,84	3 115,97
UE	-0,19	-0,04	2 621,40	296,36	1,25	2 919,01
EU	-1,75	-0,06	2 511,23	212,37	2,7	2 726,30
Prop_Alter.	-829,09	-402,72	2 988,67	-30,15	-626,05	2 332,47
Lib_tot.	-6,18	-0,06	3 955,59	355,4	-61,12	4 249,87

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, WLD : monde, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.
Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

Impacts sur la balance commerciale

La proposition d'accords agricoles alternatifs améliore la balance commerciale de tous les groupes hormis le groupe des pays développés (tableau 4). La balance commerciale des pays développés se détériore quelque soit le scénario d'accords agricoles. La balance commerciale s'améliore pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le groupe du C4 et les pays les moins avancés quelque soit le scénario d'accords agricoles. Par contre la balance commerciale des pays en développement et des pays développés se détériore quelque soit la simulation d'accords agricoles à Doha. Tandis que les simulations de l'accord agricole de l'Uruguay Round, de Falconner 2008 et notre proposition améliorent la balance commerciale des pays en développement, les simulations du C4, des USA et de la libéralisation totale détériorent les termes de l'échange.

Tableau 4 : Impact des sept scénarios d'accords agricoles sur la balance commerciale en millions de dollars US

Scénario	Groupe de pays				
	AOC	C4	DVD	DVG	LDC
AUR	30,63	18,29	-50,92	20,43	27,15
Falconner 2008	79,38	47,24	-95,63	15,63	71,17
Falco_C4	175,85	105,02	-31,17	-151,78	162,53
UE	62,44	37,2	-280,35	217,69	55,76
EU	110,77	66,02	-85,69	-27,18	100,36
Prop_Alter.	102,57	63,64	-120,5	9,25	96,67
Lib_tot.	196,47	117,8	-62,64	-125,78	165,32

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.

Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

4.3. Impact sur le surplus du producteur

La proposition d'accords agricoles alternatifs, induit une variation du surplus du producteur de (114,23 millions de dollars US) moins élevée que la proposition des États-Unis (118,27 millions de dollars US) et du C4 (184,32 millions de dollars US) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (tableau 5). Par contre, la proposition d'accords agricoles alternatifs, induit une variation du surplus du producteur (595,20 millions de dollars US) plus élevée que la proposition des États-Unis (459,80 millions de dollars US) et du C4 (558,19 millions de dollars US) pour les pays en développement. Elle a induit une variation du surplus du producteur (-2 234,70 millions de dollars US) plus élevée que la proposition des États-Unis (-

1 853,95 millions de dollars US) mais plus faible que la proposition du C4 (-2 488,93 millions de dollars US) pour les pays développés. Les surplus aux producteurs de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, des pays du C4, des pays en développement et des pays les moins avancés enregistrent des gains pour tous les scénarios d'accords agricoles (tableau 5). Par contre, le surplus aux producteurs des pays développés enregistre des pertes pour toutes les simulations. La proposition du C4 est la plus attrayante pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du groupe de pays du C4 et pour les pays les moins avancés car elle génère les surplus aux producteurs les plus élevés.

Tableau 5 : Impact des sept scénarios d'accords agricoles sur le surplus du producteur en millions de dollars US

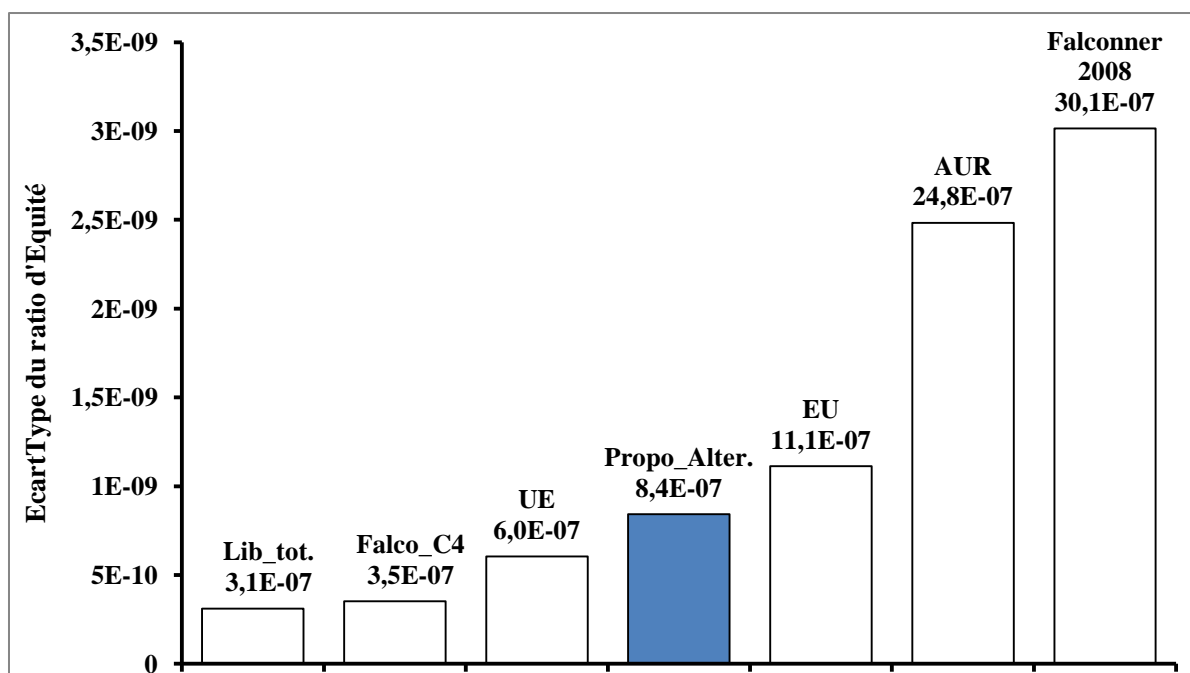
Scénarios	Groupe de pays				
	AOC	C4	DVD	DVG	LDC
AUR	33,3	16,12	-647,18	155,45	49,69
Falconner 2008	85,57	41,44	-1 476,47	453,31	127,68
Falco_C4	184,32	91,23	-2 488,93	558,19	281,02
UE	67,5	32,69	-2 097,25	462,73	100,73
EU	118,27	57,72	-1 853,95	459,8	177,83
Prop_Alter.	114,23	55,28	-2 234,70	595,2	187,52
Lib_tot.	204,77	102,11	-2 898,99	253,73	280,27

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.

Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

4.4. Impact sur l'équité

La proposition d'accords agricoles alternatifs se situe, en termes de l'équité, entre la position du C4 et celle des USA qui sont en désaccords sur la question des subventions aux producteurs de coton (graphique). La proposition d'accords agricoles alternatifs est plus équitable que la proposition des États-Unis et moins équitable que la proposition du C4. Les propositions effectuées dans le cadre du Cycle de Doha, sont toutes plus équitables que celles de l'accord de l'Uruguay Round hormis la proposition de Falconner 2008. Nos résultats montrent que la situation de la libéralisation totale est la position la plus équitable, suivie de celle du C4, de l'UE, de la proposition d'accords agricoles alternatifs, des USA, de l'AUR puis du texte de Falconner 2008 (graphique). Du point de vue de la dimension de l'équité, c'est la proposition du C4 qui est la plus équitable pour les producteurs de coton, après la proposition du texte de Falconner de 2008.



AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Propo_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.

Source : nos calculs selon les résultats des simulations du modèle ATPSM

Graphique : Impact des sept scénarios d'accords agricoles sur la variabilité des ratios d'Équité

Le scénario d'accords agricoles alternatifs a augmenté le prix moyen aux producteurs de coton des pays en développement de 9,3%, des pays les moins avancés de 17,7% et de pays en développement et des pays les moins avancés pris ensemble de 13,5% (tableau 7). Par contre, le scénario d'accords agricoles alternatifs baisse le prix moyen aux producteurs des pays développés de 1,1%. Quelque soit le scénario d'accords agricoles en présence, les prix moyen aux producteurs de coton des pays développés ont baissé de 0,4 à 3,7%. En revanche, tous les scénarios d'accords agricoles les prix aux producteurs ont augmenté le prix moyen aux producteurs des pays en développement de 1,8 à 9,3%, et des pays les moins avancés de 2,0 à 17,7%. Par ailleurs, les sept scénarios d'accords agricoles améliorent davantage les prix moyen aux producteurs de coton en passant des pays développés aux pays en développement et, enfin aux pays les moins avancés. En particulier, le scénario d'accords agricoles alternatifs baisse le prix moyen aux producteurs des pays développés de 1,1%, à l'opposé, il a augmenté le prix moyen aux producteurs des pays en développement de 9,3% et des pays les moins avancés respectivement de 17,7%.

Tableau 6 : Impact des sept scénarios d'accords agricoles les prix aux producteurs de coton en pourcentage de variation par rapport aux niveaux de la période de base

Scénarios	Groupe de pays			
	DVD	DVG	LDC	DVG-LDC
AUR	-0,4	1,8	2,0	1,9
Falconner 2008	-0,6	4,6	5,1	4,9
Falco_C4	-0,1	8,7	11,1	9,9
UE	-3,7	3,6	4,0	3,8
EU	-0,6	6,1	7,1	6,6
Prop_Alter.	-1,1	9,3	17,7	13,5
Lib_tot.	-0,7	9,3	10,6	10,0

AOC : Afrique de l'Ouest et du Centre, C4 : groupe de quatre pays africains (Benin, Burkina Faso, Mali, et Tchad), DVD : Pays développé, DVG : Pays en développement, LDC : Pays moins avancés, AUR : Accords de l'Uruguay Round, UE : Union Européenne, Falconner 2008 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 sans spécificité du coton, EU : États-Unis, Prop_Alter. : proposition alternative d'accords agricoles du cycle de Doha, Falco_C4 : texte d'accords agricoles de Falconner de juillet 2008 acceptant la position du C4, Lib_tot. : scénario de libéralisation totale.

Source : résultats des simulations du modèle ATPSM

V. Discussion

Nos résultats ont montré que, parmi les sept scénarios d'accords agricoles en présence, le scénario d'accords agricoles alternatifs améliore le plus le prix moyen aux producteurs de coton de 10,8% (tableau 1). Du point de vue de la variation du prix mondial aux producteurs de coton, le scénario d'accords agricoles alternatifs est la meilleure des sept propositions en présence dans notre étude. De plus, le scénario d'accords agricoles alternatifs a augmenté le prix mondial du coton de 8,1% mieux que les propositions de l'Union Européenne, des États-Unis et de l'Accord de l'Uruguay Round (tableau 1). En revanche, Il a augmenté le prix mondial du coton moins que le scénario de libéralisation totale (12,3%), qui va au delà des objectifs du cycle de négociation de Doha et de la proposition du C4 (11,1%) qui ne reçoit pas encore l'assentiment général des membres de l'OMC.

Par ailleurs, nos résultats ont montré que le scénario d'accords agricoles alternatifs est plus équitable que les propositions des États-Unis, de l'accord de l'Uruguay Round et du texte de Falconner 2008. Mais, il est moins équitable que les propositions de l'Union Européenne, du C4 et de la libéralisation totale (graphique). En outre, le scénario d'accords agricoles alternatifs améliore d'avantage les prix aux producteurs de coton des pays en développement et des pays les moins avancés mieux que ceux des pays développés (tableau 7). D'ailleurs, le fait que le scénario d'accords agricoles alternatifs soit plus bénéfique aux pays en développement et des pays les moins avancés par rapport aux pays développés sont en accord avec le point de vue de STIGLITZ. En effet, selon Stiglitz et Charlton (2005b) « *tous les accords devraient être sujets à une « contrainte d'équité » acceptée par tous. Dans un*

cycle pour le développement, il devrait être établi que tout accord doit être « progressif », dans le sens où la plus grande partie des bénéfices devrait être perçue par les pays en développement. Ainsi, tout accord qui pénaliserait plus les pays en développement ou qui bénéficierait plus aux pays développés, mesuré par les gains nets en pourcentage du PIB, devrait être considéré comme inéquitable ».

Aussi, nos résultats ont-ils montré que les propositions récentes des négociations du Cycle de Doha, à l'exception de la proposition de Falconner 2008, sont plus équitables que celles des accords du Cycle d'Uruguay. En effet, selon Stiglitz (2005b) les accords de l'Uruguay ne contenaient aucun principe explicite d'équité. Les accords de l'Uruguay Round ont profité très faiblement aux pays en développement qui ont pourtant accepté un large éventail d'obligations et de responsabilités. D'autres auteurs (Harrison, Rutherford et Tarr, 1997, Nguyen, et al., 1993) ont montré les accords de l'Uruguay Round n'ont été profitable qu'aux pays développés aux dépens des pays en développement et des pays les moins avancés.

Par contre si le scénario d'accords agricoles alternatifs a augmenté les prix aux producteurs et l'équité, il a aussi augmenté les dépenses publiques pour le financement des soutiens internes des pays en développement, des pays les moins avancés notamment des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et des pays du C4. Les dépenses publiques sont évaluées à 829,09 millions de dollars US pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, 402,72 millions de dollars US pour les pays du C4, 629,41 millions de dollars US pour les pays les moins avancés (tableau 2). Le scénario d'accords agricoles alternatifs, autorise le recours aux soutiens domestiques en faveur des producteurs de coton des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, notamment ceux du C4. D'autres auteurs, proposent que dans le cadre de Doha, on autorise les pays en développement et les pays les moins avancés à utiliser toutes les mesures susceptibles de relancer le secteur agricole. Selon Stiglitz et Charlton (Stiglitz et Charlton, 2005a), il faut « *permettre aux pays en développement d'utiliser des mesures qui favorisent leur croissance même si elles sont interdites aux pays développés-les laisser agir, notamment, pour protéger les paysans pauvres* ». Il faut accorder aux pays en développement et aux pays les moins avancés, une marge de manœuvre suffisante pour mener les politiques de développement nationales de leur choix. Cette marge de manœuvre peut être calquée sur les libertés dont bénéficiaient les pays développés lorsqu'ils en étaient eux-mêmes au stade actuel des pays en développement (Louis, 2007). Le scénario d'accords agricoles alternatifs, propose que la marge de manœuvre accordé aux pays d'Afrique de l'Ouest passe par l'augmentation de la règle de minimis de 10 à 50% de la valeur de la production cotonnière. La situation économique de certains pays en développement en particulier des pays d'Afrique de l'Ouest

et du Centre ne leur permet pas de financer ces soutiens additionnels. Le traitement spécial différencié autorise les pays en développement et les pays les moins avancés à bénéficier de certaines souplesses vis-à-vis des règles de l'OMC contrairement aux pays développés. Selon (Gallagher, 2007) les négociateurs devraient ressusciter le vieux principe de l'OMC de « *traitement spécial et différencié* » pour les nations les plus pauvres. Le scénario d'accords agricoles alternatifs ne s'appuie pas sur le principe de réciprocité entre les États membres de l'OMC dont le respect strict selon Jensen (2007) va à l'encontre des pays en développement. Il s'appuie plutôt sur le principe du traitement spécial différencié qui est mentionné dans la déclaration officielle du Cycle de Doha (OMC, 2001).

Le scénario d'accords agricoles alternatifs, suggère que la filière cotonnière d'Afrique de l'Ouest et du Centre, peut être financée par un fonds de solidarité internationale constitué par les économies des pays développés. Tandis que le scénario d'accords alternatifs a augmenté le montant des dépenses publiques en soutien internes des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, il a augmenté les soutiens internes des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) de 0 dollars à 829, 09 millions de dollars, et a réduit les soutiens internes des pays développés de 3 710,85 à 966,91 millions de dollars (tableau 2). Le coût additionnel de 829,09 millions de dollars pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre représente 30,2% du gain additionnel réalisé par les pays développés. L'OMC pourrait sensibiliser les États membres afin de constituer un fonds de solidarité internationale de soutien à la filière cotonnière d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Selon Fok (2002), Il faut engager les pays à alimenter un fonds complémentaire de l'aide au développement à partir des économies réalisées dans la réduction des soutiens de la boîte orange. Ce fonds pourrait être alimenté par les économies réalisées par les pays développés à l'issue des réductions de leurs mesures distorsives. Une part (30,2%) de ces gains peut être transférée aux pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre via le fonds de solidarité international en contrepartie des dommages créés depuis plusieurs années. Ce fonds servira à financer des programmes d'urgences et d'assistance à la filière coton des pays en développement notamment des pays d'Afrique de l'Ouest et du centre et en particulier du C4.

Le scénario d'accords agricoles alternatifs, pourrait être un bon compromis pour la conclusion du « *Cycle de Doha pour le développement* ». Les négociations de l'OMC achoppent sur le volet agricole et en particulier sur la question du coton. Les pays du C4 exigent une élimination totale de toutes les formes de soutiens à la filière cotonnière. Les États-Unis, soutiennent fortement les producteurs de coton, et sont en désaccords avec les propositions du C4. Le scénario d'accords agricoles alternatifs sont moins exigeants

d'efforts de réduction aux États-Unis que la position du C4. En contrepartie, ce scénario autorise les pays d'Afrique de l'ouest et du Centre et en particulier du C4 à accorder des soutiens à leurs producteurs de coton. Le scénario d'accords agricoles alternatifs est une situation gagnant-gagnant peut de ce point de vue et peut permettre de rapprocher les positions des USA et des pays du C4.

Les résultats de notre étude en ce qui concerne les effets de la libéralisation totale sur les prix du marché mondial de coton de 12,3% sont conformes à ceux de Summer (2003) qui avait trouvé 12,6%. Ce résultat est différent de celui de Poonyth et al (2004) qui avaient trouvé une augmentation de 3,1% du prix mondial du coton. L'estimation de l'effet sur le prix mondial est sensible au montant des montants distorsifs. Poonyth et al (2004) avaient retenu 2 384 millions de dollars US soit un équivalent ad valorem moyen de 10,1% par rapport au prix, alors que nous avons retenu 359 millions de dollars US sur la base des notifications à l'OMC en 2010, soit un équivalent ad valorem de 16,2% par rapport aux prix. Ce résultat est intuitif, car plus le montant des soutiens distorsifs est élevé et plus sont élevés les effets de la libéralisation totale sur le prix mondial. Nos résultats ont montré que la libéralisation totale est bénéfique pour les pays qui échangent entre eux en conformité avec l'approche ricardienne du commerce internationale et d'autres études sur les effets des accords agricoles au sein de l'OMC. Kym Anderson et Will Martin (2005) ont montré que la libéralisation des échanges dans le cadre du Cycle de Doha génère des gains annuels de 300 milliards de dollars US par an, avec une part importante des gains en faveur des pays en développement. D'autres auteurs (Bouët, Mevel et Orden, 2007, Martin et Anderson, 2007, Philippidis et Renwick, 2007) ont montré qu'une libéralisation plus poussée permet d'améliorer le bien-être des pays en développement et des pays les moins avancés.

Il a été suggéré par d'autres auteurs que les résultats de la libéralisation sont mitigés. Nguyen et al. (1992) ont montré que les gains de la libéralisation pour certaines grandes nations notamment les USA sont faibles voire négatifs dans un contexte de concurrence imparfaite. Acharya et Solomon (2008) ont montré que la libéralisation des échanges génère des gains qui ne profitent pas aux pauvres en Asie du Sud. Les analyses de Swinnen (1994), ont montré que les États rationnels ont recours aux mesures protectionnistes pour le bien-être de leurs peuples. Il existe une corrélation entre le développement économique et le niveau des mesures de protections dans le secteur agricole. Kym Anderson et al (2006) ont montré que les effets de la libéralisation sont mitigés entre les groupes de pays et même au sein du même groupe de pays. La libéralisation peut empirer la situation de certains pays.

L'une des limites possibles de notre analyse est la qualité des données. Nous avons utilisé les notifications des différents États à l'OMC, ces notifications ne correspondent pas toujours au niveau réel des soutiens des pays. Pour preuve, certaines mesures distorsives des USA ont été classées dans la boîte verte alors qu'elles ont été déclarées par l'Organe de Règlement des Différends de l'OMC comme étant des mesures distorsives dans le cadre du différend entre les USA et le Brésil. Le modèle ATPSM ne permet pas de capter les effets des mesures de la boîte bleue, qui sont partiellement découplées et de plus en plus en plus remis en cause par les membres de l'OMC.

VI. Conclusion

Dans le contexte actuel de blocage des négociations agricoles du Cycle de Doha pour développement à l'OMC lancé en 2001, la communauté internationale doit se mobiliser pour identifier des règles agricoles plus équitables que ceux des cycles précédents. Les négociations de Doha doivent enfin déboucher sur des accords qui prennent en compte les priorités de développement des pays en développement, et en particulier la relance de la filière cotonnière ouest africaine.

Notre étude fait une proposition d'accords agricoles alternatifs, comparativement à six autres scénarios en présence, fondée sur les principes d'équité, de traitement spécial différencié dérogatoire en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés, et de la mise en place d'un fonds de solidarité internationale d'appui à la filière coton d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Nos résultats montrent que le scénario d'accords agricoles alternatifs que nous avons proposés est équitable et se fonde sur un fonds de solidarité internationale d'appui aux producteurs de coton d'AOC. Il améliore le prix aux producteurs de coton et peut être un bon compromis pour sortir le cycle de Doha de l'impasse.

Références bibliographiques

- Acharya S. et Cohen S. (2008). *Trade liberalisation and household welfare in nepal*. Journal of Policy Modeling, n°6, vol.30, 1057-1060p.
- Adams J. S. (1963). *Toward an understanding of inequity*. Journal of Abnormal and, Social Psychology, n°5, vol.67, 422-436p.
- Akerlof G. et Yellen J. (1990). *The fair wage-effort hypothesis and unemployment* The Quaterly Journal of Economics, n°2, vol.105, 255-283p.
- Anderson K. et Martin W. (2005). *Agricultural trade reform and the doha development agenda*. The World Economy, n°9, vol.28, 1301-1327p.
- Anderson K., et al. (2006). *Distortions to world trade: Impacts on agricultural markets and farm incomes*. Review of Agricultural Economics, n°2, vol.28, 168-194p.
- Bouët A., et al. (2007). *More or less ambition in the doha round: Winners and losers from trade liberalisation with a development perspective*. World Economy, n°8, vol.30, 1253-1280p.
- Fok M. (2002). *Intégration de l'agriculture dans les négociations internationales de l'omc: Comment saisir les opportunités offertes pour les filières cotonnières*. Abidjan, 17p.
- Fontagne L. et Peridy N. (1995). *Uruguay round et pvd le cas de l'afrique du nord*. Revue économique, n°3, vol.46, 703-715p.
- Gallagher K. P. (2007). *Un nouvel enjeu pour doha : Réintroduire le développement*. L'Économie Politique, n°35, vol.3, 27-36p.
- Gouin D. M. (2007). *Quel pourrait être un accord agricole équitable à l'omc ?* Économie rurale, n°297-298, 112-122p.
- Harrison W. G., et al. (1997). *Quantifying the uruguay round*. The Economic Journal, n°444, vol.107, 1405-1430p.
- Jensen M. F. (2007). *African demands for special and differential treatment in the doha round: An assessment and analysis*. Development Policy Review, n°1, vol.25, 91-112p.
- Louis O. (2007). *Omc : Un nouvel équilibre nord-sud ?* Politique étrangère, n°3, vol. Automne, 577-588p.
- Martin W. et Anderson K. (2007). *The doha agenda and agricultural trade reform: The role of economic analysis*. Agricultural Economics, n°s1, vol.37, 77-87p.
- Nguyen T., et al. (1993). *An evaluation of the draft final act of the uruguay round*. The Economic Journal, n°421, vol.103, 1540-1549p.
- Nguyen T. T. et Wigle R. M. (1992). *Trade liberalisation with imperfect competition : The large and the small of it*. European Economic Review, n°1, vol.36, 17-35p.
- OMC. (2001). *Déclaration ministérielle de doha*. Doha, WT/MIN(01)/DEC/1, 11p.

Peters R. et Vanzetti D. (2004). *User manual and handbook on agricultural trade policy simulation model (atpsm)*. New York, 55p.

Philippidis G. et Renwick L. J. H. A. (2007). *Re-evaluating the harbinson proposal ; prospects for the eu25 : A note*. Journal of Agricultural Economics, n°2, vol.58, 368-375p.

Poonyth D., et al. (2004). *The impact of domestic and trade policies on the world cotton market*. FAO Working Paper No. 8, Rome, Italy, 45p.

Stiglitz J. E. et Charlton A. (2005a). *Pour un commerce mondial plus juste*. O. U. Press, Oxford, 497p.

Stiglitz J. E. et Charlton A. (2005b). *Un cycle de négociations commerciales pour le développement ?* Revue d'économie du développement, n°4, vol.19, 17-54p.

Sumner D. A. (2003). *A quantitative simulation analysis of the impacts of u.S. Cotton subsidies on cotton prices and quantities*. 50p.

Swinnen J. F. M. (1994). *A positive theory of agricultural protection*. American Journal of Agricultural Economics, n°1, vol.76, 1-14p.